

Session plénière du 17 février 2025

Motion

« Services publics : d'urgence un plan de rattrapage massif »

Une récente étude (Opinion Way pour le Sens du service public) révèle que plus de 60 % des Français se déclarent aujourd'hui insatisfaits de la qualité des services publics ; ils sont a contrario près de 90 % à demander un maillage territorial fin et la garantie d'un égal accès sur le territoire.

La demande de services publics de proximité et de qualité, c'est l'enseignement majeur de cette étude qui corrobore, s'il en était encore besoin, ce que les Nivernaises et les Nivernais ne cessent de dire au quotidien.

Pourtant, en dépit des alertes régulières que nous adressons, en dépit des mobilisations citoyennes, l'État – dont c'est pourtant la responsabilité – continue de ne pas prendre la pleine mesure des besoins concrets de nos territoires ; il sous-finance et affaiblit structurellement les services publics de proximité, dans la Nièvre et partout en France. De récentes actualités l'attestent.

- **Dans le domaine de la santé et de l'accès aux soins**, la situation du service public hospitalier, et singulièrement des urgences, n'est pas traitée à la hauteur de ses difficultés, et les moyens indispensables à son fonctionnement ne sont toujours pas mobilisés dans le budget de l'État. Les alertes des usagers et des élus sur les fermetures régulières des services d'urgences, les interpellations sur les sous-effectifs dans nos hôpitaux publics, ou encore le manque médecins et de professionnels de santé, se heurtent au mur de l'indifférence.

- **Dans le domaine de l'éducation**, la carte scolaire élaborée annuellement dans une logique purement comptable fragilise et déstabilise le système éducatif. Dans notre département, alors que le nombre d'habitants est stable, au minimum 9 postes d'enseignant dans le premier degré risquent d'être supprimés à la rentrée prochaine et le poste au sein de l'USEP n'est toujours pas pourvu.

- **Dans le domaine des transports ferroviaires**, le sous-investissement chronique de l'État sur les lignes ferroviaires, dont il est pourtant propriétaire, fait planer aujourd'hui une épée de Damoclès sur « les petites lignes » du Morvan et du sud de l'Yonne pourtant essentielles à la desserte et à l'avenir de nos territoires ruraux. De la même manière, les sous-investissements et les retards de financement de l'État sont à l'origine de pannes récurrentes et inadmissibles sur la ligne Paris-Nevers-Clermont.

- **Dans le domaine de la protection de l'enfance**, la défenseure des droits, autorité administrative indépendante, publiait fin janvier une décision cadre inédite, dans laquelle elle rappelle que l'État doit être le garant effectif du respect des droits de l'enfant, et qu'il « *porte une responsabilité majeure* » dans les atteintes constatées. En effet l'affaiblissement et le dysfonctionnement des services publics de l'État touchent aussi très directement les enfants protégés ; sont en cause notamment la crise de l'hôpital et de l'école, ou encore les difficultés de la justice. Elle y appelle en outre l'État à doter les Départements des moyens nécessaires à l'exercice des missions qui leur ont été confiées.

Aussi, considérant la forte dégradation des services publics en France comme dans le département de la Nièvre, ainsi que le sous-investissement chronique de l'État dans des secteurs essentiels, notamment ceux de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance ou encore des transports.

Considérant par ailleurs les très fortes attentes et les besoins régulièrement exprimés par les Nivernaises et les Nivernais pour des services publics de proximité et de qualité.

Les conseillers départementaux de la Nièvre demandent au Premier ministre et à son gouvernement d'engager dès à présent et en urgence le travail de reconstruction des services publics et d'affecter les moyens financiers nécessaires à leur refondation dans nos territoires, dans les responsabilités qui sont les leurs, ainsi que dans le cadre d'une décentralisation réellement capable de garantir, à toutes les échelles de collectivités (régionale, départementale, intercommunale et communale), l'accès aux services publics et à des conditions de vie dignes.

Dans l'intervalle, et compte tenu de l'urgence des besoins des Nivernaises et des Nivernais dans les domaines de la santé, de l'éducation et des transports, les conseillers départementaux demandent au Premier ministre :

- Le gel immédiat de la carte scolaire dans la Nièvre,
- Un plan de rattrapage massif en direction du secteur hospitalier et des urgences,
- Des garanties d'investissements pour maintenir les lignes ferroviaires Corbigny-Clamecy, Clamecy-Cravant et Avallon-Cravant,
- Un fonctionnement normal de la ligne Paris-Nevers-Clermont.